

HEBDO ECLAIRAGE

Chaque semaine, l'actualité du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Cattenom



Du 20 au 26 mars 2021

Production

Dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 mars 2021, les équipes de la centrale nucléaire de Cattenom ont procédé à la mise à l'arrêt programmée de l'unité de production n°1.

A l'occasion de cet arrêt pour maintenance, un tiers du combustible contenu dans le réacteur sera remplacé* et des activités de maintenance et de contrôle seront réalisées.

Les équipes de la centrale et ses entreprises partenaires procéderont notamment au contrôle des brides de la cuve du réacteur, à l'inspection du couvercle de la cuve du réacteur et à des mesures d'altimétrie des manchettes thermiques du couvercle de la cuve, au contrôle télévisuel d'une plaque entretoise d'un des générateurs de vapeur et à une visite interne du condenseur.

L'unité de production n°3 est également à l'arrêt pour sa 3ème visite décennale. Les unités de production n°2 et n°4 sont en fonctionnement et répondent aux besoins du réseau électrique national.

**Le cœur du réacteur contient 193 assemblages de combustible qui sont remplacés par tiers tous les 18 mois.*



Visite de presse à la centrale de Cattenom

Cette semaine, la centrale de Cattenom a accueilli des médias locaux et étrangers pour une visite de presse à l'occasion de la troisième visite décennale de l'unité de production n°3.

Lors de cet arrêt programmé, 18 000 activités, plus de 150 modifications sur les installations et de nombreux examens réglementaires seront réalisés. Au pic de l'activité, ce seront près de 3000 intervenants qui seront mobilisés. 200 millions d'euros sont investis dans cette visite décennale. Un tiers des travaux de maintenance est confié à des entreprises locales ou régionales.



La visite décennale est un moment clé dans la vie d'unité de production nucléaire qui vise à contrôler, rénover et moderniser les installations. Elle s'inscrit dans la poursuite des opérations du Grand Carénage des unités du CNPE de Cattenom dont l'objectif est de rehausser le niveau de sûreté et permettre une prolongation de la durée de fonctionnement.

C'est à l'issue des nombreuses opérations de contrôle et de maintenance approfondies prévues que l'ASN statuera sur la poursuite de l'exploitation pour les 10 prochaines années.